

SYNTHÈSE POUR LES DÉCIDEURS ET LE PUBLIC

Concertation
sur le projet eM-Rhône



**LES FICHES
DE SYNTHÈSE
DE LA CNDP**



Les fiches de synthèse de la CNDP

SYNTHÈSE POUR LES DÉCIDEURS ET LE PUBLIC CONCERTATION SUR LE PROJET eM-Rhône

1. LES ENSEIGNEMENTS CLES DE LA CONCERTATION

Le **projet eM-Rhône**, objet de cette concertation préalable qui s'est déroulée du 4 décembre 2023 au 25 février 2024, consiste en la création d'une usine de production d'électro-méthanol, molécule bas-carbone destinée à décarboner le transport maritime et l'industrie de la chimie. Il est porté par Elyse Energy, une PME industrielle française indépendante, spécialisée dans la production de molécules bas-carbone pour les secteurs les plus difficiles à décarboner.

Le porteur de projet envisage une implantation sur la **plateforme chimique du Roussillon à Salaise-sur-Sanne (38)**. L'usine comporterait trois unités de production regroupées sur un même espace :

- Une unité de captage et de traitement du dioxyde de carbone (besoin de 213 000 tonnes par an) des autres industriels de la plateforme, à laquelle s'ajouterait la cimenterie Lafarge du Teil.
- Une unité de production d'hydrogène bas-carbone, qui vise à produire 29 000 tonnes par an (l'équivalent de 1000 réservoirs de fusée Ariane) par électrolyse de l'eau.
- Une unité de synthèse du méthanol (150 000 tonnes) à partir de l'hydrogène (H₂) et du dioxyde de carbone (CO₂).

Si, d'un point de vue quantitatif, la participation du public à cette concertation a été faible, il en ressort, d'un point de vue **qualitatif**, des enseignements particulièrement riches pour le projet sur plusieurs thématiques clefs, synthétisés ci-dessous. A propos de **l'opportunité du projet**, les débats mettent tout d'abord en lumière une **forte adhésion** à l'objectif visé de décarboner l'industrie française. Le projet est également perçu comme un atout pour renforcer le dynamisme territorial, dans une logique de **synergie avec les industriels** et les entreprises locales.

L'implantation au sein de la plateforme industrielle du Roussillon, acteur local historique, piloté par un GIE (Groupement d'Intérêt Economique) OSIRIS, pourvoyeur d'emplois, avec une très bonne maîtrise des risques industriels (site déjà classé SEVESO), est également considérée par certains participants comme sécurisante et très pertinente.

La question de la **ressource en eau** a particulièrement été débattue, du fait de la présence à proximité du site d'une forêt alluviale, classée réserve naturelle, et dont la survie dépend du bon maintien du niveau des nappes, dans lesquelles la plateforme (qui fournirait l'eau à Elyse Energy) vient pomper. C'est aussi la perspective d'une baisse du débit du Rhône dans un contexte de changement climatique qui a interrogé les capacités à moyen terme à satisfaire l'ensemble des besoins en eau du territoire (industriels, domestiques et agricoles). Ces questions relèvent en grande partie du Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) récemment approuvé et dans lequel le GIE Osiris, gestionnaire de la plateforme, s'est engagé notamment à réduire ses prélèvements en eau. Néanmoins Elyse Energy, face à l'importance de ces enjeux, s'est engagée lors de la concertation à diminuer et optimiser au maximum ses consommations d'eau en réutilisant notamment l'eau rejetée par les autres industriels de la plateforme. Une autre alternative a émergé du débat : étudier la possibilité de prélever l'eau directement dans le canal, plutôt que celle des nappes alluviales, qu'il s'agirait de réserver aux usages plus « nobles ».

Le sujet des **ressources énergétiques** a également fait l'objet de nombreux échanges, avec notamment une demande de privilégier une électricité d'origine renouvelable et un questionnement de fond sur la pertinence du projet au regard de son rendement énergétique faible.



Face à ces remarques, Elyse Energy s'est engagée à contractualiser pour une part de sa consommation (qui reste à préciser) avec des fournisseurs d'énergie renouvelable et à améliorer son rendement énergétique (dans une fourchette évaluée entre 42 et 48%).

Elle précise toutefois que ce faible rendement est la raison pour laquelle cette molécule e-méthanol est réservée aux secteurs n'ayant pas d'autres alternatives pour être décarboné : la chimie, qui a besoin du méthanol, aujourd'hui totalement importé, et le transport maritime qui ne peut être électrifié. Pour les autres secteurs, il faut privilégier d'autres leviers (efficacité énergétique et sobriété). Face à ces importants besoins en électricité, Réseau de Transport d'Electricité (RTE) est associé à ce projet afin de mettre à disposition une alimentation électrique du site par une liaison souterraine de 5 kilomètres. Si le projet voit le jour, ce nouveau raccordement devra faire l'objet d'une concertation entre les parties prenantes sous l'égide du préfet.

Les **risques et nuisances** induits par le projet, ont fait l'objet de plusieurs questionnements, bien qu'une partie du public soit globalement rassuré de l'implantation sur la plateforme qui bénéficie d'une importante culture du risque industriel. Ces questions – pollution de l'air, dangers, prise en compte de l'augmentation des événements extrêmes dans un contexte de changement climatique – ont reçu des réponses partielles (dans l'attente de la réalisation des études de dangers), mais de qualité, montrant une bonne connaissance et maîtrise des risques et dangers. En outre, Elyse Energy s'est engagée à informer le public des résultats de ces études.

Les **retombées locales** du projet ont été abordées sous des angles différents :

- La création d'emplois (directs et indirects) et le lien avec l'offre de formation.
- Les synergies entre industriels envisagées dans le cadre du projet sont perçues comme potentiellement très profitables à l'ensemble de l'écosystème économique local, et comme un atout majeur de ce projet, à condition de ne pas se limiter aux entreprises de la plateforme. La logique d'écologie industrielle est mise en avant pour favoriser les échanges de flux : CO² et vapeur rejetée par les autres industriels / e-méthanol, oxygène et hydrogène produits par Elyse Energy.

- Les retombées fiscales sont perçues comme faibles pour les collectivités locales. Elyse Energy s'est engagée à apporter des estimations chiffrées des retombées financières annuelles.

Le **transport** de la production d'e-méthanol (produit final) ainsi que de l'approvisionnement en CO² a fait l'objet d'alternatives mises au débat par Elyse Energy : transport routier, fret et/ou fluvial. En raison d'une saturation importante des réseaux routiers dans le secteur, une préférence nette ressort pour une conjugaison « fret ferroviaire et fluvial » sachant que la plateforme est embranchée et que le Rhône est à proximité avec d'importants projets de développement du Port de Salaise-sur-Sanne. Ces modalités de transport sont également perçues comme plus cohérentes avec le projet eM-Rhône en termes d'impact carbone. Elyse Energy a déjà effectué une étude sur le trafic routier et ses impacts (disponible sur la plateforme participative). Elle s'est engagée à étudier de manière plus fine les transports massifiés, fer et/ou fluvial, tout en précisant qu'il y aura nécessairement, à la marge, du transport routier.

La prise en compte de la **biodiversité** est également ressortie des discussions, avec notamment plusieurs espèces protégées identifiées dans l'étude d'impact. Les échanges ont principalement porté sur les modalités de mise en oeuvre de la séquence ERC (Eviter / Réduire / Compenser), avec des questions concernant les marges réelles d'évitement (notamment sur l'avifaune) dans un contexte industriel et sur les capacités à trouver des espaces de compensation à proximité. Une proposition a émergé des échanges : la création d'un corridor écologique sur le talus de la friche industrielle où s'installerait le projet, qui pourrait être prolongé dans le reste de la plateforme.

Au sujet de l'**intégration paysagère** du projet, Elyse Energy a présenté une première esquisse en 3D de l'usine. Au-delà des questions qui ont été posées (localisation et destination des bâtiments, nombre et hauteur des colonnes, choix bioclimatique), il ressort un fort intérêt et une adhésion à l'architecture envisagée, perçue comme attrayante et permettant d'améliorer le paysage industriel existant.



2. LES PRINCIPALES DEMANDES DE PRÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS DU GARANT ET DE LA GARANTE

Le tableau ci-après présente les principales demandes de précisions et recommandations que les garant.e.s formulent à la fin de la concertation préalable. Le responsable du projet, lorsqu'il va publier sa réponse à ce bilan avec les enseignements de la concertation, est invité à répondre à ces différents points. Le tableau qui a été transmis au porteur de projet afin qu'il puisse répondre se trouve en annexe de ce bilan.

Tableau des demandes de précisions et/ou recommandations

Suite(s) à donner à des interrogations ayant émergé mais n'ayant pas trouvé de réponse	
1.	Préciser le choix de continuer ou non à réaliser le projet eM-Rhône et pourquoi.
2.	Préciser clairement les décisions prises sur l'approvisionnement en CO ₂ : confirmation de son partenariat avec la cimenterie Lafarge ; combinaison ou non d'approvisionnement sur la plateforme et avec la cimenterie et comment.
3.	Préciser quelle alternative est choisie en matière de gestion de la ressource en eau, et pourquoi.
4.	Préciser quelle alternative est choisie en matière de transport (CO ₂ et e-méthanol), et pourquoi.
5.	Répondre à la demande d'étudier la faisabilité de produire de l'hydrogène pour un usage local.
6.	Répondre à la demande de travailler sur des partenariats avec les entreprises du périmètre pour la récupération de l'oxygène émit par l'électrolyse.
7.	Répondre (GIE Osiris) aux deux questions laissées sans réponses au sujet de la station d'épuration TREFLE : quels impacts des effluents aqueux sur le Rhône ? Et est-il prévu d'augmenter à moyen terme sa capacité ?
Recommandations portant sur les modalités d'association du public, sur la gouvernance du projet, et sur la prise en compte des avis des participants, si le projet est confirmé	
1.	Organiser une réunion publique de restitution (reddition des comptes) suite à la publication du présent bilan des garant.e.s et de la réponse d'Elyse Energy et de RTE.
2.	Si la décision est prise de poursuivre le projet eM-Rhône, proposer un dispositif de concertation continue et des modalités de concertation jusqu'à l'enquête publique dans le respect des principes portés par la CNDP. Les garant.e.s insistent pour que le site internet dédié à la concertation (www.em-rhone-concertation.fr) reste actif.
3.	Donner suites aux engagements pris par Elyse Energy lors de la concertation préalable en informant régulièrement le public des évolutions du projet en la matière (Cf. page 45).
4.	Rythmer la concertation continue par quelques temps forts afin de mettre en débat l'avancée du projet accompagnée des nouvelles informations. Sur chacun d'eux, une attention sera portée à l'accessibilité et à la pédagogie des informations transmises et sur un large temps d'expression du public. Les garant.e.s recommandent de s'appuyer de manière plus directe sur les élus locaux pour conduire cette concertation continue et mobiliser davantage les riverains tout en poursuivant la relation étroite avec le GIE OSIRIS.
5.	Approfondir la proposition formulée lors de la concertation préalable de créer un « corridor vert » à partir du talus de la friche actuelle en lien avec les entreprises à proximité et d'engager avec la plateforme et les industriels une réflexion sur une meilleure intégration paysagère et la préservation de la biodiversité à l'échelle de la plateforme.
6.	Continuer à contribuer activement aux synergies industrielles et à la dynamique territoriale en devenant « un moteur de rénovation industrielle pour une chimie durable » en poursuivant un dialogue territorial avec les acteurs économiques et institutionnels du territoire.
7.	Articuler la concertation règlementaire dit Fontaine, que RTE (réseau de transport d'électricité), co-maître d'ouvrage de ce projet, doit conduire, avec la concertation préalable qui se termine. Ces deux concertations sont complémentaires.